



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 10 février 2016

La Poste

IL NOUS FAUT UNE AUGMENTATION DE SALAIRE ET LE 13ÈME MOIS TOUT DE SUITE !

La Poste souhaite bâcler les **N**égociations **A**nnuelles **O**bligatoires en 2 réunions plénières et 2 bilatérales avec les représentants du personnel. Pour le moment, elle refuse de poursuivre les négociations au-delà du 18 février (date de la prochaine plénière) comme l'a exigé la CGT.

La publication des comptes ne sera connue que lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration le 23 février prochain !

Et seulement le lendemain, le 24 février, une commission stratégique se réunira en présence de toutes les Organisations Syndicales afin de nous présenter les résultats de l'entreprise !

Comment pourrait-on accepter de clôturer ces négociations le 18 février alors que les problèmes de pouvoir d'achat des postiers sont criants ?

Pire, comment une Organisation Syndicale pourrait signer un tel accord dans l'opacité la plus totale et sans être véritablement en mesure d'apprécier les propositions faites par La Poste ?

Les postières et les postiers ne comprendraient pas !!!



**A ce jour, les propositions de La poste sont inacceptables
et ne correspondent en rien aux besoins des postiers :**

- 0% d'augmentation de salaire en 2016 !!!
- Des augmentations individuelles pour les cadres de 0,5% à 0,8%
- Une prime accordée uniquement aux agents contractuels de 70€ versée le 1er juillet qui est passée à 100€ lors de la dernière plénière !

Ça ne fait pas le compte !



Pour la CGT, cela est insupportable et méprisant envers celles et ceux qui créent les richesses par leur travail quotidien.

La CGT revendique tout de suite pour toutes et tous :

- La poursuite des négociations annuelles obligatoires au-delà du 18 février
- Une augmentation de salaire mensuelle permettant de vivre décemment à partir d'un SMIC à 1700€ brut pour un salarié sans qualification
- L'attribution du 13ème mois
- Une augmentation du complément de rémunération de 25% et que ce dernier soit lié au grade et non à la fonction
- La pérennisation des 13.000 emplois sous CDD par la transformation immédiate en CDI à temps complet

Signez et faites signer massivement la pétition « salaires » mise à votre disposition par la CGT.

Plus de 2 500 signatures à ce jour!!!



**Tout augmente sauf les salaires
Ça suffit !**

La CGT propose que le **18 février** soit une journée de sensibilisation dans les services sur les salaires et le pouvoir d'achat afin de créer toutes les conditions pour que les négociations se poursuivent au-delà de cette date ! Aucune Organisation Syndicale responsable ne peut accepter cette absence de transparence de la part de La Poste ni ce mépris total affiché envers les Postières et Postiers !

Toutes les conditions sont réunies pour construire une mobilisation nationale et unitaire à La Poste, dans la 2ème quinzaine de mars ! C'est ce que propose la CGT à l'ensemble des postières et des postiers et à l'ensemble des Organisations Syndicales.

**POUR NOS SALAIRES, POUR L'EMPLOI, POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL,
POUR LE SERVICE PUBLIC POSTAL,
TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, REPRENONS LA MAIN !**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	

**MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**